

**Fiche d'inscription
Confirmation
BRUZ(35) Le 1 Juillet 2017**

Nom du propriétaire : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Commune :
 Téléphone :

Vous devez ensuite retourner avant le 20/06/2017 votre (vos) formulaire(s) à **Association de l'âne du Cotentin – Chez Monsieur Franck PREVEL La Jaunaie 50800 ROUFFIGNY**

Catégorie	Nom de l'âne	Date de naissance	N° SIRE	Date vaccin Téta-grippe
Mâles ou Hongres 1.20 à 1.35 m.				
Femelles 1.15 à 1.30 m.				

CERTIFICATION DES CARNETS

Nous rappelons aux adhérents qu'avant les confirmations d'ânes ou d'ânesse **le carnet de l'animal doit être validé ou certifié par un identificateur habilité (agent des haras ou vétérinaire) l'identificateur examine l'animal et ajuste si besoin le signalement et le valide dans l'encart prévu à cet effet**
 Il sera adressé à SIRE par l'association pour enregistrement (article 10 du stud book de l'âne du Cotentin)
 Vous devrez donner au secrétariat le jour de la confirmation la photocopie du carnet validé

Vous devez obligatoirement présenter la carte d'identification d'origine à l'entrée.

Photocopie de la carte d'identification d'origine à joindre à ce courrier

Aucun âne tondu ou ayant la crinière coupée ou en mauvais état physique ne sera accepté.

Pour les confirmations une somme de 15 euros pour les adhérents ou 40 euros pour les non adhérents vous sera demandée à régler au secrétariat le matin

Date et signature :